

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU JEUDI 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de **CRAMANT** régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GERALDY Claude, Maire de la Commune de **CRAMANT**.

Date de la convocation : 01/03/2023

Date d'affichage : 16/03/2023

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :
Monsieur LARMANDIER Quentin absent excusé représenté par Madame PREVOSTAT Angéline.
Madame CROCHET Nathalie absente excusée non représentée.
Monsieur UDIMAN Reynald excusé non représenté.

Secrétaire de séance : Madame OYANCE Céline.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h06.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 15/12/2022

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022, l'assemblée délibérante n'ayant pas de remarques ni d'observations, l'approuve à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

N°70/2023 – DISTRACTION DU REGIME FORESTIER DE LA PARCELLE CADASTREE A 888 :

La commune de CRAMANT n'est plus propriétaire d'une parcelle cadastrale relevant du régime forestier.

Cette parcelle a été oubliée dans la distraction de 2009 (échange en lien avec la station d'épuration).

De plus, il s'agit d'un périmètre non boisé et dont les activités sont incompatibles avec le régime forestier de longue date.

La collectivité souhaite désormais régulariser la situation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DEMANDE la distraction du régime forestier de la parcelle cadastrale suivante :

Commune de situation	Section	Parcelle	Lieu-dit	Contenance
CRAMANT	A	888	LA RESERVE	00 ha 01 a 34 ca

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire de CRAMANT pour signer tous documents avec l'administration concernant cette demande.

N°71/2022 – VENTE DE PARCELLE : CADASTREE AE 628 :

Par délibération n° 55/2022 du 7 juillet 2022, la parcelle cadastrée AE 628 a été déclassée du domaine public en vue de la vente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur LAVAL, gérant du café du centre de la commune, souhaite acquérir la parcelle cadastrée AE 628 d'une contenance de 16 ca pour permettre la mise aux normes de l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

Cette personne est d'accord pour acquérir le terrain au prix de 32 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** le prix de vente de ce terrain à 32 € le mètre carré,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

- **PRECISE** que la recette sera imputée au chapitre 77 (produits exceptionnels), article 7751 (produit des cessions d'immobilisations hors ASA)

N°72/2022 – VENTE DE TERRAIN : ANCIENNE PLATEFORME A AIGNE RUE DE L'ORME CADASTRE AD 516 P ET AD 518 P :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier d'un potentiel acheteur pour les terrain de l'ancienne plateforme à aignes de la rue de l'Orme, cadastré AD 516 P et AD 518 P d'une contenance respective de 1 a 18 ca et 11 a 32 ca. Cette personne est d'accord pour acquérir le terrain au prix de 120 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** le prix de vente de ce terrain à 120 € le mètre carré,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
- **PRECISE** que la recette sera imputée au chapitre 77 (produits exceptionnels), article 7751 (produit des cessions d'immobilisations hors ASA)

INFORMATIONS :

Droits de préemption :

VENDEUR	REF CADASTRE	ADRESSE, LIEU	SUPERFICIE	PRIX	ACHETEUR
Mr RIVIERE Franck	AE 55 AE 56	30 impasse de l'ancienne Mairie Le Village	4 a 47 ca 0 a 97 ca	100 000 €	Mme RIVIERE Louison
Mme PEINTURIER Roberte	AD 173	93 rue Eugène Bugeaud	5 a 0 ca	120 000 €	
	AE 685 AE289	94 rue Ferdinand Moret 5002 rue Ferdinand Moret	0 a 91 ca 3 a 2 ca	88 000 €	
	AH 54 AH 622 AH 56 AH 624 AH 627 AH 628	48 rue des Clochets Le Luth Le Luth 48 rue des Clochets Le Luth Le Luth	2 a 76 ca 1 a 94 ca 1 a 66 ca 2 a 64 ca 0 a 20 ca 0 a 62 ca	210 000 €	
Mme FRANSORET Françoise	AE 330 AE 472	19 rue de la Grande Côte La Côte	10 a 05 ca 02 a 11 ca	135 000 €	Mr STEVENARD Damien

QUESTIONS DIVERSES :

- Points sur les travaux : travaux rue du Mont Félix enrobé vers le 15 mars 2023 (selon la météo).
Prochains travaux d'assainissement : Rue d'Epernay, Rue du 8 mai et Rue Neuve. La date de début n'est pas encore connue.
- Salle des fêtes : 25 tables neuves sont arrivées.
- Commission de Contrôle de la liste électorale : un nouveau membre faisant partie du Conseil Municipal doit être nommé. La personne actuellement présidente de la commission, étant Adjointe maintenant, ne peut plus conserver ce poste.
- Changement de planning des animateurs : les Centres de Loisirs et les mercredis ayant beaucoup de succès, le temps de travail des animateurs, pour l'année scolaire 2023-2024 devra être augmenté.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions à traiter, la séance est levée à 20h45.

Fait à CRAMANT, le 15 mars 2023



Le Maire,
Claude GERALDY

POUR LETTRE ABSENT

Sophie BONNINGRE

Sophie Bonningre